

LE DISPENSAIRE MOBILE LIMOUSIN

UN OUTIL POUR LUTTER CONTRE LA
PRECARITE MEDICALE EN MILIEU RURAL

UNE FILIALE DU **DISPENSAIRE SAINT-MARTIAL DE LIMOGES**





1 – Le projet de dispensaire mobile : objectifs et moyens :

Depuis 5 ans maintenant, l'expérience du dispensaire Saint-Martial de Limoges a montré qu'il était parfaitement possible de faire fonctionner un dispensaire totalement bénévole dans des domaines spécialisés, que sont l'ophtalmologie, la dermatologie ou les soins dentaires. Le dispensaire Saint-Martial a accueilli depuis bientôt 6 ans environ 750 patients différents pour un peu moins de 1000 consultations par an. Le nombre de demandes émanant de personnes résidant en campagne représente une part non négligeable de la clientèle (15% environ), malgré de réelles difficultés pour certaines personnes à se déplacer, à tel point que nous recevons aussi des demandes de personnes habitant en Creuse ou en Corrèze. Il nous est apparu important d'y apporter des éléments de réponse.

C'est pourquoi, nous avons imaginé, en réfléchissant au niveau de désertification médicale dans la campagne limousine, à équiper un ou plusieurs véhicules avec des cabinets médicaux spécialisés : l'un de médecine générale et dermatologie et l'autre d'ophtalmologie ; un troisième véhicule pourrait éventuellement et ultérieurement être mobilisé pour des soins dentaires légers si les besoins sont suffisants en la matière mais nous y avons renoncé actuellement eu égard au coût et aux contraintes de fonctionnement d'un tel cabinet en version itinérante. Sans attendre, il sera possible en tout état de cause de donner des consultations de prévention et d'hygiène bucco-dentaire à défaut de soins stricto sensu. Qui plus est, les patients que nous serions amenés à détecter et nécessitant des soins dentaires importants pourront être orientés vers le dispensaire Saint-Martial, pour autant que l'on trouve une solution à leurs difficultés de déplacement avec les départements ou les communes concernés.

L'idée est aussi de doter les véhicules des équipements de télécommunication nécessaires pour fonctionner éventuellement en télémédecine et nous disposons à ce sujet d'un partenariat avec le CHU de Limoges ayant fait l'objet de la signature d'une convention particulière. Nous regardons la possibilité de conclure semblable partenariat avec les CH de Brive, Tulle et Guéret.

1.1 La réalisation du projet :

L'objectif est de réaliser le projet en partenariat avec la Société Saint-Vincent de Paul et le MédicoLions comme ce fut le cas pour le dispensaire Saint-Martial.

Après diverses approches et démarches préalables, il nous est apparu que la bonne solution, tant en termes de commodité d'utilisation que de coût, résidait dans l'utilisation de deux véhicules neufs de taille moyenne équipés l'un pour l'ophtalmologie et l'autre pour la médecine et la dermatologie. Cette solution présente de nombreux avantages :

Frais d'entretien et de fonctionnement réduits ;

- Plus grande souplesse d'utilisation, les praticiens gardant la complète maîtrise de leur emploi du temps, comme c'est le cas à Limoges ;
- Bonne capacité de desserte sur le terrain, les véhicules étant petits ;
- Capacité de desservir des territoires différents le même jour, le véhicule médical pouvant aller en Creuse par exemple pendant que l'autre irait en Corrèze pour l'ophtalmologie;

Le Covid a retardé énormément le projet, initialement prévu pour le début 2022, en raison du délai très long pour obtenir les véhicules.

1.2 La clientèle visée :

Dans un premier temps et afin de ne faire aucune concurrence à des parcours de soins existants, il est envisagé de se centrer sur les mêmes clientèles que le dispensaire Saint-Martial, à savoir d'une part les patients sans couverture sociale (ils représentent actuellement 40% des patients du dispensaire Saint-Martial), d'autre part les patients en renoncement de soins pour des raisons financières (incapacité à faire face au coût résiduel des soins à leur charge). Nous savons qu'il existe nombre de telles personnes en milieu rural singulièrement au sein de la population la plus âgée. Mais nous sommes prêts à adapter ce portrait-type de nos patients futurs, à la lumière notamment des discussions que nous avons avec les Conseils Départementaux, l'ARS, les CPAM et les Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins, pour mieux répondre aux déficiences de couverture de soins générées en campagne par la désertification médicale. A noter d'ailleurs que nous avons une convention de partenariat pour le dispensaire fixe de Limoges avec la PFIDASS afin de tenter graduellement de remettre les patients en renoncement de soins dans un circuit classique de soins. Ajoutons que la pandémie a fait prendre conscience de la priorité qui doit être donnée à la vaccination des populations : c'est pourquoi le véhicule « médecine générale et dermatologie » sera également équipé d'un compartiment réfrigéré où conserver des vaccins de façon à pouvoir satisfaire ce besoin chaque fois que ce sera nécessaire.

1.3 Le fonctionnement du dispensaire mobile :

En plus des travailleurs sociaux et eu égard à la spécificité des territoires visés, nous envisageons de nous appuyer également, pour identifier les patients potentiels susceptibles d'être accueillis, beaucoup sur les secrétaires de mairie qui, dans toutes les petites communes, sont souvent les personnes de référence pour les habitants notamment âgés mais aussi des personnes susceptibles de bien connaître la plupart des habitants de la commune.

Le budget annuel de fonctionnement est évalué à environ **45000**€ (évaluation 2023).

1.4 Evaluation du projet :

Le premier renseignement que va apporter la pratique du dispensaire mobile est une meilleure connaissance de l'état du renoncement aux soins en milieu rural et des effets de la désertification médicale sur l'état de santé de la population rurale. Nous apporterons donc à l'ARS comme aux CPAM les informations que nous aurons pu collecter sur le terrain et qui viendront dissiper peu à peu le flou qui entoure aujourd'hui la connaissance de ces éléments.

Il sera également possible de disposer de comparatifs de parties du territoire rural limousin, ne serait-ce que les situations comparées des milieux ruraux des 3 départements limousins. Cette photographie concrète s'affinera d'année en année comme on le constate actuellement avec les constats réalisés au dispensaire Saint-Martial de Limoges.

2- Mode d'opération de l'équipe du dispensaire mobile :

Comme pour le dispensaire Saint-Martial, les signalements de patients potentiels, réalisés par les assistantes sociales ou secrétaires de mairies rurales, seront faits par mail à l'adresse <u>dispensairelimousin@ordredemaltefrance.org</u> à l'aide de la fiche navette patient présentée page suivante.

A réception des demandes, celles-ci seront cartographiées de façon à situer précisément l'origine de chacune d'elles, d'identifier le point de stationnement le plus proche du véhicule, celui-ci nécessitant un terrain parfaitement horizontal, relié au courant électrique (220V, 30A) et, si possible, à internet, chaque véhicule étant équipé d'un câble Ethernet. Il sera alors possible en fonction des demandes reçues d'optimiser le trajet du véhicule pour passer le moins de temps possible en déplacement d'une part et ne pas avoir plus de deux points de stationnement par vacation d'intervention. Ceci signifie que les demandes ne recevront pas forcément de réponse rapide eu égard à cette nécessité d'organisation des tournées.

Dès que le planning pourra être finalisé, les patients seront appelés par le dispensaire afin de fixer avec eux une heure de rendez-vous le jour fixé. Le rendez-vous fixé, celui-ci sera communiqué à la mairie concernée et aux associations partenaires, susceptibles d'amener le patient au véhicule le jour venu.

Dispensaire Mobile Limousin 🛣 : 05 19 09 00 02 Mail : dispensairelimousin@ordredremaltefrance.org

DISPENSAIRE SAINT-MARTIAL FICHE NAVETTE PATIENT

BENEFICIAIRE		
Nom :	Prénom :	
5 :	Adresse :	
Né(e) le :/		
Date de la demande :	·•	
Consultation souhaitée : Médecine	☐ Dermatologie	☐ Ophtalmologie
Commentaires :		
Organisme Prescripteur : Nom du référent :		
Mail:		
Téléphone :		
Transmis au dispensaire le :	nar ·	
Transmis au dispensaire le :	раг	

3- La nature des soins dispensés par le dispensaire mobile :

Comme pour le dispensaire Saint-Martial, nous désirons apporter des soins aussi complets que possible, comprenant la délivrance de lunettes pour les patients en ayant besoin (un partenariat avec Essilor nous permet de disposer dans le véhicule de lunettes à montures standards dont on puisse changer les verres à volonté et permettant de satisfaire un grand nombre de besoins immédiatement) et celle de médicaments pour les patients de médecine ou de dermatologie, grâce à notre partenariat avec la Pharmacie Humanitaire Internationale. Nous étudions la possibilité de conclure un accord avec les CPAM de façon qu'elles acceptent, à titre dérogatoire, de rembourser les médicaments prescrits par un praticien du dispensaire mobile, ceci afin de sauvegarder un certain chiffre d'affaires aux petites pharmacies rurales dont beaucoup éprouvent de grandes difficultés.

Chaque véhicule comportera un praticien, un assistant, susceptible d'accueillir les patients et de pratiquer des soins complémentaires (infirmière, opticien), et un pharmacien pour la délivrance de médicaments et la tenue de l'ordonnancier. Ceci sera susceptible d'évoluer en fonction de l'expérience acquise sur le terrain et des besoins réellement observés.

Certains examens plus spécialisés seront possibles en médecine comme la réalisation d'un électrocardiogramme. De même, un compartiment réfrigéré a été prévu dans le cabinet médical afin de pouvoir disposer de vaccins immédiatement utilisables.

4- Les conditions matérielles d'installation des véhicules :

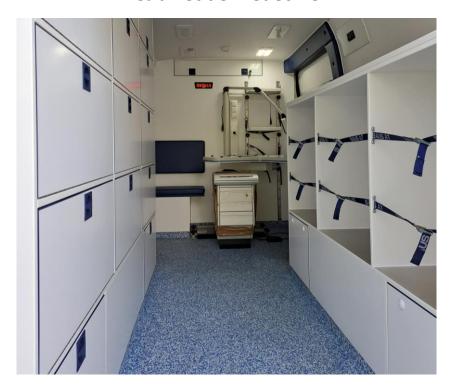
Afin de pouvoir exercer dans de bonnes conditions, il est impératif de pouvoir stationner le véhicule de consultation :

- Sur un terrain parfaitement horizontal;
- Disposant d'un branchement électrique 220V 30A;
- Si possible d'un branchement Ethernet;
- Contigu d'un bâtiment disposant en rez-de-chaussée d'une pièce chauffée susceptible d'être utilisée en salle d'attente pour les patients, car, même si chaque patient sera reçu sur rendez-vous, il pourra toujours y avoir pour l'un ou l'autre un temps d'attente avant de pouvoir être reçu en consultation.

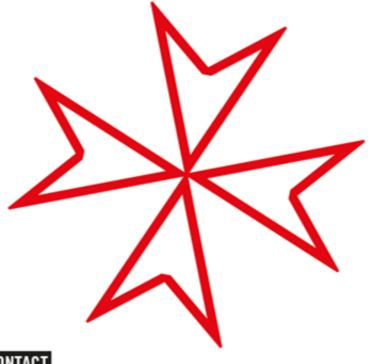
5- Présentation des deux cabinets :



Cabinet de médecine



Cabinet d'ophtalmologie



CONTACT

Dispensaire Mobile Limousin

33 bis boulevard Carnot

dispensairelimousin@ordredemaltefrance.org

Téléphone : 05 19 09 00 02